

CORONAVIRUS

CHSCT ministériel extraordinaire du 4 mars 2020

Dans le contexte de propagation de l'épidémie du COVID19, le SNAPATSI et ses partenaires ont exigé :

- la distribution et les dotations de matériels de protection comme des masques chirurgicaux individuels à utiliser en cas de besoin pour l'ensemble des agents du MI toute filière confondue y compris dans les DROM COM
- la dotation de gel hydroalcoolique y compris en flacon individuel, de gants, de distributeur de savon dans les services, d'essuie-mains papier jetables.

Si l'administration refuse, les organisations syndicales responsables lanceront des actions après en avoir alerté l'ensemble des réseaux de chaque CHSCT.

LA SANTÉ DE TOUS EST NOTRE PRIORITÉ !

Pas question qu'elle se dégrade pour des économies au sein du MI !

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

LE SNAPATSI VOUS DEFEND !